

## l'enseignement en question(s)

# Les écoles privées, une alternative à l'enseignement traditionnel ?

**Grâce à leur liberté, les établissements privés dispensent l'enseignement qu'ils veulent aux élèves. Loin, cependant, de la gratuité du système éducatif public.**

Qu'elles soient axées sur la performance scolaire, qu'elles tentent de racrocher les élèves, qu'elles mettent en avant l'immersion linguistique ou qu'elles défendent un projet pédagogique particulier, les écoles privées font partie du paysage scolaire belge. Une présence timide, ou simplement ignorée, puisqu'il est difficile d'en recenser le nombre exact. « *N'étant ni subventionnées, ni organisées par la Communauté française, ces écoles ne sont tenues à aucune obligation envers elle* », dit-on au ministère de l'Enseignement. Difficile également de dire combien d'élèves les fréquentent, puisqu'ils échappent au radar.

Ces établissements jouissent d'une certaine autonomie organisationnelle, que ce soit au niveau des cours dispensés, de la méthode d'enseignement adoptée et du projet éducatif poursuivi. Comme le précise d'ailleurs Pascal Chardome (lire ci-dessous), les écoles privées se créent souvent sur base d'un but pédagogique spécifique.

### Lutter contre l'échec scolaire

C'est le cas de l'école privée Saavutus, située en région bruxelloise. L'ASBL a été créée il y a sept ans par cinq personnes, dont l'une d'elles avait un enfant au parcours scolaire ardu. « *L'élève souffrait de dyslexie*, explique Dinah Mizrahi, directrice de Saavutus. *Une maladie dont les écoles tiennent compte jusqu'en 6<sup>e</sup> primaire, mais plus en secondaire.* » Selon la directrice, ces élèves sont plus susceptibles de tomber dans la spirale de l'échec scolaire. C'est pourquoi elle a créé,

avec ses collègues, une école « *qui encadre et accompagne les jeunes, qu'ils souffrent de dyslexie ou autre, qu'ils soient en situation de décrochage scolaire, en voie de décrocher ou pour qui le système traditionnel n'est plus une solution* ». L'établissement accueille des élèves de 16 à 20 ans, et les prépare au jury central professionnel.

Pour les élèves, il faut faire face à une dynamique différente de ce qu'ils ont pu vivre dans l'enseignement ordinaire. « *Ici,*

*tout le monde se tutoie, les professeurs se font appeler par leur prénom* », souligne Dinah Mizrahi.

La relation enseignant-étudiant est davantage basée sur du coaching, de l'entraide et de la discussion « *pour réconcilier l'élève avec le principe de l'étude* ». Au programme : un jour égale une matière. Les classes sont formées par niveau de progression, et comptent à peine dix élèves.

Une manière de fonctionner commune à d'autres écoles privées qui, la directrice l'affirme, ravit les étudiants. Mais retrouver le plaisir d'étudier a un coût : 1.100 euros par mois, chez Saavutus. Les prix sont relativement similaires ailleurs.

Une offre destinée à un public aisé ? « *Pas forcément*, argumente Madame Mizrahi. *On accueille tous les publics. On a des parents qui se serrent la ceinture, et d'autres qui font des prêts pour voir leurs enfants réussir.* » ■

VALENTINE ANTOINE

## le syndicaliste « L'avantage, c'est la liberté d'organisation »

Pascal Chardome, président de la CGSP-enseignement, expose son point de vue tranchant, quoique nuancé, sur les écoles privées, en comparaison avec l'enseignement public.

**Pensez-vous que les établissements privés peuvent être une alternative lorsque le système ordinaire ne convient pas ou plus ?**

*En tant que fervent défenseur*

*de l'école publique et de l'égalité des chances, je ne pense pas qu'il s'agisse de la formule idéale car elle n'est pas accessible à tout le monde. Ce n'est pas un enseignement accessible à des populations plus défavorisées, au contraire, en raison du coût d'inscription. Ce ne sont pas des écoles certifiées, elles ne préparent qu'au jury central. Mais, certainement, la*

*qualité doit être tout aussi bonne. Ce sont souvent des écoles élitistes, qui prônent de meilleurs résultats, ou des écoles créées sur base d'un projet pédagogique particulier. Du coup, elles sont surtout sollicitées par des parents et enfants qui ne trouvent pas ce qu'ils veulent, pédagogiquement parlant, dans le système ordinaire. Pourtant, notre catalogue est*

*relativement large, je trouve.*

#### **On parle d'un suivi de l'élève mieux adapté...**

*C'est la taille de ces écoles et celle des classes qui permet cela, bien qu'il existe également des écoles publiques qui pratiquent l'enseignement dans des classes peu nombreuses. Ce type d'établissements présente toutefois un avantage, celui de la liberté d'organisation. Les écoles privées jouissent d'une certaine autonomie que les pouvoirs organisateurs n'ont pas. Même si le système scolaire public n'est pas totalement rigide, il est soumis à des contraintes plus*

*importantes, au niveau des horaires, de l'aménagement des cours, des programmes, etc. En*

*ce qui concerne les enseignants, aussi, le choix s'opère plus « à la carte » pour les écoles privées, qui choisissent vraiment des profs en fonction du projet pédagogique développé, qui seront comme des coaches et entretiendront davantage une relation amicale et sans pression avec les étudiants.*

#### **Le système scolaire public pourrait-il s'inspirer de ces méthodes ?**

*Difficile sans jouir de la même liberté organisationnelle. Puis, peut-être que les écoles privées*

*permettent un meilleur suivi des étudiants, mais elles le font aussi avec de meilleurs moyens ! Et ça, c'est mon combat de tous les jours. Même si je pense que l'enseignement privé doit mieux convenir à certaines personnes, je reste persuadé que ces méthodes ne sont pas adaptées à tout le monde. En outre, ces écoles prônent de meilleurs résultats que dans le circuit ordinaire. Mais personnellement, je n'ai jamais vu aucun chiffre ni aucune statistique là-dessus. L'efficacité du système est donc difficile à affirmer. ■*

**Propos recueillis par  
V.A.N.**

## **l'élève « C'est un système basé sur la motivation »**

**A** 16 ans, Louise Niçaise a fait le choix de quitter l'enseignement ordinaire et de s'inscrire dans une école privée.

#### **Pourquoi être allée dans une école privée ?**

*J'en avais marre de l'école, le système ne me convenait plus. Je n'étais pas en décrochage mais je voulais accélérer le processus et être diplômée de l'enseignement secondaire au plus vite, pour pouvoir partir un an à l'étranger et, ensuite, entamer des études supérieures. Je voulais passer le jury central, et l'enseignement dispensé dans une école privée semblait davantage répondre à mes attentes. Ça n'a pas été facile de convaincre mes parents mais, finalement, j'ai quitté mon école en octobre 2008 et suis entrée dans une école privée bruxelloise, en novembre, où je suis restée sept mois.*

#### **En quoi cette école répondait davantage à vos attentes ?**

*Déjà, j'appréciais le système par niveau mis en place. Chaque*

*jour, nous avions des tests et, selon nos résultats et notre progression, on montait de niveau. C'est un système basé sur la motivation, il n'y avait aucune dy-*

*namique « cancre-intello » qui ressortait. On pouvait d'ailleurs repasser une seconde fois le test, si on n'atteignait pas les 90 % demandés. Le niveau d'exigence était haut, mais cela motivait. Et après chaque interrogation, le professeur corrigait et l'on pouvait aller discuter avec lui autant de temps qu'on le voulait, pour qu'il nous réexplique, etc. De plus, c'était des classes au nombre d'élèves restreint : on était maximum 15 et minimum 3. Le suivi de l'étudiant est mieux adapté. C'est vraiment le jour et la nuit, en comparaison avec l'enseignement traditionnel.*

#### **La relation enseignant-élève est-elle différente dans une école privée ?**

*Oui, c'est différent dans le sens où cette relation est plus adaptée aux besoins de l'élève. Il y a*

*moins de pression car ce n'est pas l'enseignant qui nous évalue lors de nos examens. Dans mon école, on pouvait appeler les professeurs par leur prénom et les tutoyer. Ils nous connaissaient bien, connaissaient nos difficultés et étaient vraiment derrière nous pour nous aider. Je ne dis pas que les enseignants, dans le système scolaire public, sont moins bien ! Mais ici, la méthode de travail est différente. Le professeur avance réellement au rythme de l'élève, il n'avance pas dans la matière en vitesse et ne la surcoûte pas parce qu'on serait en retard. On prend vraiment le temps, malgré les objectifs très serrés.*

#### **Et en ce qui concerne la charge de travail ?**

*C'était sept mois de cours intensives, où il arrivait que je rentre à 20h ou 22h certains jours, avant les examens. Les week-ends, je devais préparer mes devoirs et interrogations journalières. J'étais crevée, mais ça en valait la peine. ■*

**Propos recueillis par  
V.A.N.**